

Quel est mon rôle lorsque je suis témoin d'une situation de violence ou d'intimidation en lien avec le poids ?

La priorité est d'intervenir pour faire cesser le comportement.

De cette façon, on envoie un message clair : ce type de comportement perturbateur n'est pas accepté. Cela permet aussi de réduire la probabilité que le comportement se répète et que la situation s'aggrave puis devienne de l'intimidation.

La pire chose à faire serait d'ignorer le comportement. Le jeune qui subit une telle situation doit sentir qu'il dispose de l'appui d'un adulte.

Toutefois, plutôt que de répondre uniquement par une sanction (p. ex. sortir le jeune de la classe), il est préférable de voir la situation comme une **opportunité éducative** auprès :

1

Du groupe

Il faut rappeler au groupe que ce type de comportement n'est pas conforme aux règles de la classe, au cadre des valeurs et au code de vie de l'école. On peut inviter le groupe à réfléchir ensemble :

« Est-ce que ce comportement permet d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en tant que groupe ? »

« Comment pourrions-nous reformuler le message qui a été dit ? »

2

De l'équipe-école

Après avoir vécu une telle situation, il peut être pertinent d'en discuter avec d'autres intervenant.e.s et enseignant.e.s de l'école afin de mettre en place des pratiques collaboratives au sein de l'équipe et de l'établissement (p. ex. ajuster ou améliorer les pratiques de prévention, partager ses bons coups et ses difficultés, valider ses interventions, etc.).

Cela a l'avantage d'assurer une cohérence et une compréhension commune de la problématique de la violence et de l'intimidation en lien avec le poids au sein de l'école.

Attention, il faut éviter que nos **croyances et nos préjugés à l'égard du poids**

ainsi que notre **vécu personnel** influencent nos interventions auprès d'un jeune ayant subi une telle situation.

Pourraient biaiser nos interventions et affecter leur efficacité ainsi que leur caractère aidant pour le jeune ayant subi la situation

Pourrait nous mettre à risque d'intervenir selon nos propres besoins plutôt qu'en fonction des besoins du jeune ayant subi la situation

Si on se sent démuni.e par rapport à une situation ou si on a l'impression que le jeune ayant subi la situation a besoin d'une aide plus personnalisée, il ne faut pas hésiter à faire appel à des intervenant.e.s spécialisé.e.s de l'école ou de la communauté.

Une initiative de

équilibre

ENSEMBLE
CONTRE
l'intimidation

Avec la participation financière de :

Québec

CLIQUEZ ICI
pour découvrir
la capsule vidéo
sur le sujet